

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 6 FEVRIER 2017 – 20H30

Présents : Marc BOMPARD, Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Philippe BRUN, Olivier BRUN, Laurent DROUET, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE – Absents Excusés : Vincent BERTRAND et Philippe MARTIN

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité une délibération relative à la gestion du camping est rajoutée à l'ordre du jour

Ordre du Jour :

- Délibération / Opposition au transfert de compétence PLUi à la CC Baronnies Drome Provençale
- Délibération / Autorisation paiement factures investissement avant vote BP 2017 (Commune et Service Eau Assainissement)
- Camping saison 2017
- Travaux Plaine du Pont
- Logement école Village
- Infos CC Baronnies en Drôme Provençale
- Questions diverses

0 – Délibération / choix du mode de gestion du camping municipal :

Considérant les atouts apportés par le mode de gestion du camping municipal sous forme de délégation de service public de type affermage, à l'unanimité, les Conseillers optent pour cette solution, à compter de la saison 2017.

1 – Délibération / Opposition au transfert de compétence PLUi à la CC des Baronnies en Drôme Provençales :

La loi ALUR (accès au logement et urbanisme renforcé) de 2014 modifie les dispositions de compétence des Communautés de Communes en leur attribuant d'office la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, sauf si un quart des communes adhérentes s'y opposent par délibération. Considérant que la procédure d'élaboration du PLU de Sahune est en cours, le maire propose de s'opposer au transfert de cette compétence à la CCB DP, les Conseillers approuvent à l'unanimité.

2 – Délibération / Autorisation paiement factures investissement avant vote des Budgets 2017 (Commune et Sce Eau) :

Les Conseillers, à l'unanimité, donnent autorisation au Maire pour régler les factures d'investissement en cours avant vote des Budgets 2017.

3 – Camping saison 2017 :

Après discussion, il est envisagé de confier la gestion du camping municipal sous forme de contrat d'affermage. Les conditions seront précisées par contrat qui sera approuvé ultérieurement. Ce type de gestion permettra à la commune de se décharger de la gestion et de l'entretien courant. Il permettra également au gestionnaire d'optimiser la période d'ouverture et d'améliorer la promotion du camping.

4 – Travaux Plaine du Pont :

L'enfouissement des réseaux au quartier Plaine du Pont ZA est commencé. Les réseaux d'électricité, d'éclairage public, d'eau potable, de réseau incendie et borne sont repris en souterrain. Des fourreaux sont également posés en prévision du passage de la fibre optique. A la suite de ces travaux, le revêtement de la chaussée sera entièrement refait par le Département

5 – Logement école village :

Le locataire a rendu le logement fin février. Cet appartement n'a pas été rénové depuis longtemps alors que plusieurs locataires se sont succédé depuis une quinzaine d'années. La commission bâtiments se rendra sur place pour déterminer les rénovations à faire avant relocation.

6 – Infos Ctes Cnes Baronnies en Drôme Provençales :

Au fil des réunions, cette nouvelle structure se met en place. Dans le courant du mois de janvier plusieurs réunions ont permis d'élire le Président, les Vice-Présidents, les membres du Bureau. 12 Commissions thématiques ont été mises en place. Les représentants de Sahune se sont inscrits dans les commissions Economie, Petite Enfance et Prévention Spécialisée, ADN Numérique et Gestion générale, Assainissement, Tourisme, Urbanisme et Déchets.

7 – Questions diverses :

Assainissement : les travaux du tronçon Reillane Vieux Village s'achève. Malgré les difficultés du chantier, notamment le passage au pied des habitations et la présence de nombreux blocs rocheux, l'expérience de l'équipe a permis la progression quasi normale du chantier. La prochaine réunion de chantier est programmée le 17 février.

Urbanisme PLU : Pour aider à la sélection des zones aptes à la construction, une série de sondages complémentaires a été commandée au quartier Reillane. Le recensement des granges, remises....ayant un intérêt architectural et dont les propriétaires auraient un projet pour les rendre habitables dans les 10 – 15 ans à venir est en cours.

Aménagement de la place : L'architecte finalise les dossiers de consultations des entreprises. Les consultations seront faites dans la foulée pour réalisation des travaux avant la saison estivale.

Programmation travaux 2017 : Les Conseillers Départementaux ont fixé le 16 février une réunion de programmation définitive des travaux communaux subventionnés pour 2017.

Salle Ados : l'élu responsable a contacté et réuni les ados intéressés pour reprendre les activités de la salle, la transmission avec l'équipe actuelle doit être faite notamment au niveau administratif. Cela prendra un peu de temps et ne sera pas prêt pour les vacances de février. Une réunion sera organisée pour mettre en place la nouvelle équipe.

La séance est levée à 23 heures.